

Description précise du projet ou de la situation amenant à solliciter la subvention et des objectifs poursuivis :

En partenariat avec la commune de Saint-Anthème, la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez souhaite créer une micro-crèche dans le bâtiment afin de créer une offre d'accueil supplémentaire en petite enfance.

L'opération doit permettre une réorganisation de l'espace disponible afin de pouvoir ouvrir un micro-crèche de capacité d'accueil de 12 places maximum, permettant d'accueillir les enfants en journée.

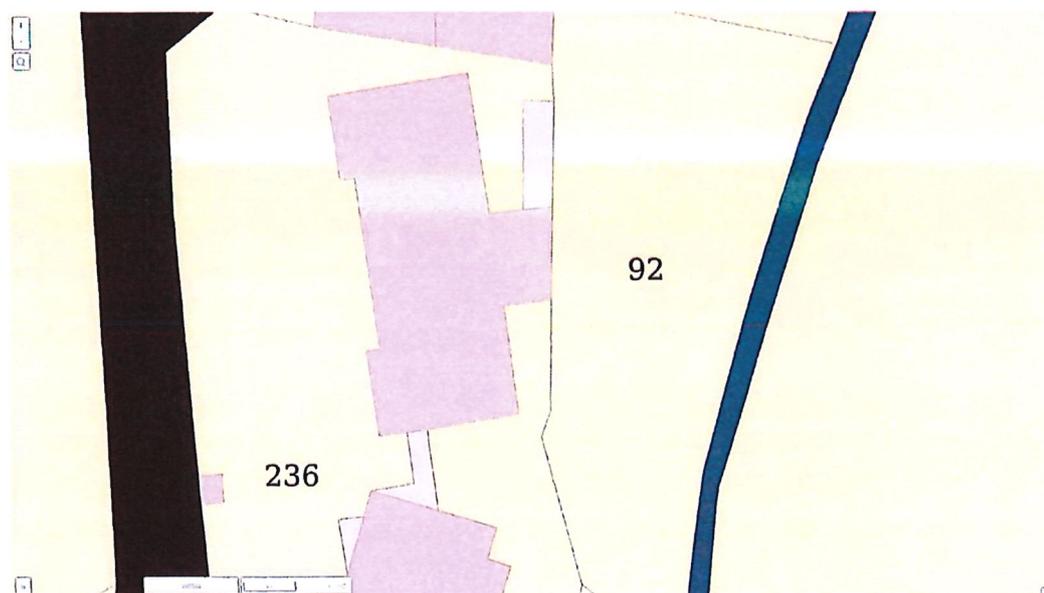
Le contexte de proximité avec l'EHPAD pourrait permettre un partenariat d'une part pour la mutualisation des moyens de production des repas (en prestation de service), mais aussi de valoriser le rôle intergénérationnel du projet.

Le territoire Vallée de l'Ance a été ciblé comme prioritaire pour conforter l'offre Petite Enfance en mode d'accueil collectif. Un projet avait été présenté à la collectivité mettant en avant le de structure collective d'accueil, mis en corrélation avec l'offre individuelle déclinante des assistantes maternelles (départs en retraites non renouvelés).

La commune de Saint-Anthème dispose d'un espace libre au sein du rez-de-chaussée de son Foyer Logement (AE 236). Dans un contexte de réponse à la demande des familles et de projet intergénérationnel, Ambert Livradois Forez souhaite prioriser ce projet pour investir dans une micro-crèche 12 places maxi

La commune de Saint-Anthème est propriétaire des locaux et souhaite mettre cet espace à disposition d'Ambert Livradois Forez pour la réalisation du projet.

Surface au sol de la partie utilisable : 131 m<sup>2</sup> (hors entrée).



La phase travaux du projet devra répondre au cahier des charges joint, avec plus précisément :

Accueil des parents : hall d'accueil vestiaire et sens de circulation à prévoir dans la cour (cheminement matérialisé)

Stationnement : le parking du Foyer ainsi que l'espace voirie communale devrait permettre l'accueil des familles

Affluence accrue à prévoir aux heures de départs et d'arrivées.

Restauration : la commune de Saint-Anthème souhaite mutualiser la production des repas pour la fourniture des repas en prestation afin que les enfants de la micro-crèches puisse bénéficier des repas. Les repas du personnel pourraient être également inclus (sous forme tarifée).

Les repas des enfants seront tous pris à la micro-crèche.

Radon catégorie 3 : prévoir les aménagements

Sécurité exercice Incendie, Intrusion : prévoir un plan de mise en sécurité avec salle de confinement à prévoir dans la micro-crèche (prescription obligatoire)

Personnel : la micro-crèche nécessite 4 agents. Vestiaires du personnel avec sanitaires, douche et zone de repos

Mode de chauffage : se conformer à l'existant (si compatible avec la climatisation)

Labellisation éco-crèche : pour tendre vers un label environnemental prenant en compte le cadre de vie des enfants et les matériaux utilisés, l'ensemble des travaux de réhabilitation du bâtiment devront tenir compte de la neutralité en émission de COV pour réduire la pollution de l'air intérieur et de l'utilisation de matériaux sains pour une meilleure qualité de vie des enfants au quotidien.

Valorisation des CEE (certificats d'économies d'énergie) : prévoir les mentions nécessaires dès le départ du projet. A faire en relation avec le service énergie d'ALF.

Climatisation des locaux : à prévoir pour maintien en température 18-22°C

*Une attention particulière devra être apportée sur le coût de fonctionnement des futurs locaux.*

## PLAN DE FINANCEMENT PREVU DE L'OPERATION

Joindre un état complet et détaillé en indiquant les montants en hors taxes (HT).

DEPENSES * (HT)		RECETTES (HT)	
NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
- Travaux et aménagements extérieurs	200 000 € HT	Apport personnel de la structure :	Auto-financement 50 700 € (20%)
- Diagnostics et honoraires missions	5 500 € HT	<u>Autres financements :</u>	
- Honoraires architecte	22 000 € HT	-subventions sollicitées	- CAF 50 % : 116 750 € (Travaux)
- Appel d'offres et frais Imprévus	6 000 € HT	-subventions accordées	- CAF 80% : 16 000 € (Matériel)
Sous-total travaux	<b>233 500 € HT</b>		- Etat 30% : 70 050 € (Travaux)
- Matériel de Puériculture	20 000 € HT		- MSA
<b>Total des Dépenses</b>	<b>253 500.00 € HT</b>	<b>Total des Recettes</b>	<b>253 500.00 €</b>